

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....	Nord et limitrophes.....	3 mois, 29.00; 6 mois, 49.00; 1 an, 74.00
	Autre département.....	35.00; 55.00; 80.00
	Belgique.....	35.00; 55.00; 80.00
	Union Postale Tarif.....	35.00; 55.00; 80.00
	Tarif D.....	50.00; 70.00; 100.00

REDACTION.....	ROUBAIX.....	62 à 71, Grande-Rue, Tél. 24, 26, 19.06 et 45.62.
	TOURNAI.....	26, rue Caron, Tél. 27.
	LILLE.....	2, rue Faidherbe, Tél. 53001
	PARIS.....	12, boulevard des Filles-du-Calu, Louvre 09.40.
ANNONCES.....	BOURBONNE.....	105, rue de la Station, Tél. 5.44.

**Malade de POITRINE**  
**ASTHME**  
SPECIALITÉS RENOMMÉES  
Laboratoire scientifique  
**PHARM. DU TRICHON ROUBAIX**  
Docteur VERHAEGHE  
Remèdements tous les jours  
Mes sprays vélaesch

## BILLET PARISIEN

### Problème monétaire et problème des dettes

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)  
PARIS, 16 JUIN (Midi).  
M. Daladier a exposé vendredi matin, au Conseil des ministres, les premiers résultats de la Conférence de Londres. Ces résultats sont, jusqu'à présent, négatifs en ce sens que la stabilisation monétaire dans tous les pays n'est pas encore décidée par les Etats-Unis, qui déclinent les clés de la situation. Le bruit d'un accord qui aurait été intervenu à Londres à ce sujet a, en effet, été démenti par M. Woodin, secrétaire du Trésor.  
Les conversations de Londres sont, il faut bien le dire, considérées avec un certain détachement par les dirigeants américains. Ils ne veulent pas qu'elles puissent servir à préparer des solutions, mais ils s'efforcent de ne pas que ces dernières soient décidées au détriment de l'indépendance par leurs représentants à la Conférence de Londres.  
C'est ce qui explique les hésitations et la timidité de ces représentants, dont les interventions consistent autant de déceptions pour les auditeurs. De leurs propos émanent, il semble résulter que les Etats-Unis se réservent de précipiter la baisse du dollar à un niveau plus bas encore que celui qu'il a atteint, dès que la hausse des matières premières sera arrêtée. Comme, d'autre part, cette hausse a précédé pour nous l'éventualité d'une baisse du dollar, on ne saurait attendre des délégués américains à Londres des résolutions hardies et décisives. Ce sera déjà très bien s'ils consentent à une sorte d'armistice provisoire pendant lequel serait suspendue la guerre des changes.  
M. Daladier a pu expliquer à ses collègues les divers aspects du problème. Il n'a pas manqué non plus de commenter la décision prise par son Gouvernement de confirmer, pour l'échéance du 15 juin, le défaut prononcé le 15 décembre. L'attention que nous avons prêtée à cette occasion à la seule logique, puisque les avances que nous avons faites aux Etats-Unis, en vue d'un règlement de la question des 200 millions de dollars, sont restées sans réponse satisfaisante. Le Parlement français, en effet, a formellement conditionné toute reprise des paiements à la conclusion d'un nouvel accord, ajustant à notre capacité de paiement et aux circonstances nouvelles résultant de l'accord de Lausanne, les conditions de l'accord Mellon-Bérenger. Sans doute, des conseils officieux émanant de Washington nous ont-ils prodigués pour que nous nous hâtions de conformer notre conduite à l'exemple de la Grande-Bretagne. Mais, avant de nous mettre à l'alignement de nos amis britanniques, nous voulons savoir si le Congrès suivra le président Roosevelt ou, au contraire, s'il le décevra.

## A Londres, les Commissions monétaire et économique ont tenu leur première séance

Londres, 16 juin. — La première séance de la Commission monétaire et financière s'est ouverte vendredi à 11 h. 30, devant une nombreuse assistance. Le président, M. Cox, dans une allocution très applaudie, remercie d'abord la Conférence de l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant à exercer ses hautes fonctions.  
Faisons tout, déclare-t-il en substance, pour mériter la confiance publique. Messieurs, au travail.  
Après avoir posé en principe que l'ordre du jour annoté constituera la base des discussions de la Commission, le président suggère la constitution d'un comité spécial chargé de proposer, lundi matin, à la Commission, la création d'une certain nombre de sous-comités correspondant aux divers points de l'ordre du jour.  
Le comité spécial comprendrait notamment, outre le bureau de la Conférence, M. Jung, délégué de l'Italie, qui exerceait les fonctions de président; Georges Bonnet, délégué de la France, qui exercerait les fonctions de rapporteur.  
M. Neville Chamberlain se lève et demande des éclaircissements sur le



(Mond. Ph. Fr.)  
M. JAMES COX

tens des propositions du président. M. Cox répète ces dernières, qui sont adoptées à l'unanimité.  
M. Wifors, délégué de la Suède, secrétaire de la Commission, prend comme base de discussion, non pas l'ordre du jour annoté, mais les discours de M. Neville Chamberlain. Sur la proposition du président, cette suggestion est renvoyée au Comité spécial.

**Un exposé de M. Jung**  
Après avoir épuisé l'ordre du jour de sa première séance, la Commission monétaire et financière a entendu un bref exposé de M. Jung, qui fait l'objet de nombreux commentaires dans les couloirs de la conférence.  
Tout en reconnaissant que les divers problèmes soumis aux délibérations des délégués sont étroitement solidaires les uns des autres, le ministre des Finances d'Italie redoute que l'application trop étroite de ce principe ne fasse obstacle au progrès des travaux. C'est ainsi qu'en matière tarifaire, aucune décision ne serait possible si, par exemple, la question de la stabilisation des monnaies n'avait été préalablement résolue.  
Le délégué italien propose donc que chacun des organismes (commissions, comités, sous-comités) constitués par la conférence tienne pour acquis que les autres apporteront aux problèmes relevant de leur compétence des solutions qui lui permettent de poursuivre utilement ses propres travaux. Il appartient d'ailleurs au président de la conférence de coordonner les résultats obtenus.

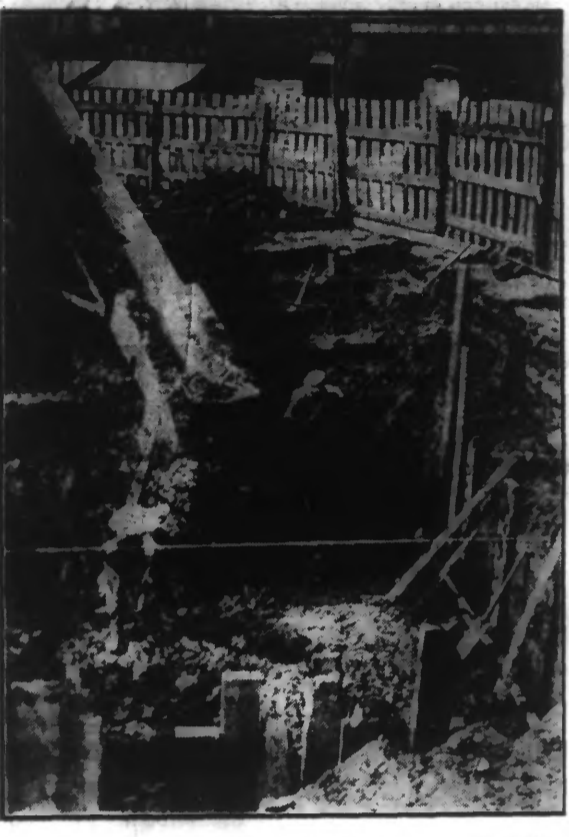
## A la Commission économique

Londres, 16 juin. — La séance de la Commission économique a elle aussi commencé à 11 heures. Dès l'ouverture, M. Colijn, président, prend la parole pour rappeler aux membres des délégations présentes qu'il leur sera possible d'exposer leurs vues en des interventions qui ne devront pas dépasser dix minutes. Il soumet alors un projet d'ordre du jour dans lequel il réunit en quatre groupes principaux l'ensemble des problèmes que devra étudier cette commission.  
Le président rappelle aux délégués qu'il désire recevoir le plus tôt possible l'exposé des points de vue particuliers de chaque délégation, afin de pouvoir préparer pour la prochaine réunion qui aura lieu lundi matin, à 10 h. 30, un ordre du jour définitif.  
La séance est levée à 11 h. 40.

## La représentation française aux grandes Commissions

La délégation française est représentée à la Commission monétaire par M. Georges Bonnet, ministre des Finances, assisté des experts de la délégation.

## La construction d'un poste de transformation souterrain, place de la Liberté, à Roubaix



LES TRAVAUX EN COURS (Ph. J. de R.)  
Nous avons annoncé dernièrement la création, à Roubaix, d'un deuxième poste souterrain d'énergie électrique. Ce poste se trouvera dans le sous-sol de la place de la Liberté, à l'endroit où s'élevait, jadis, l'antique chapelle Saint-Sépulchre. On sait que les fouilles ont mis à jour une partie des fondations de cette chapelle. Notre photographie montre l'état actuel des travaux qui avancent rapidement.

## Le Gouvernement recevrait des pouvoirs spéciaux en matière douanière

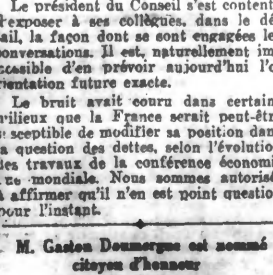
Paris, 16 juin. — La commission des douanes a entrepris l'étude des deux projets de loi tendant à accorder au gouvernement des pouvoirs spéciaux, en matière douanière.  
Le premier autorise les ministres intéressés à instituer, par décret, des surtaxes douanières temporaires et le second autorise le gouvernement à fixer par décret, les droits de douane applicables aux produits avant fait l'objet de contingents, en cas d'élargissement ou de suppression des contingents.  
M. Lamoureux a été entendu à ce sujet.  
La commission s'est montrée en majorité disposée à accorder au gouvernement les pouvoirs particuliers qu'il a sollicités, mais seulement pour une période déterminée.

## Au Conseil des ministres

Paris, 16 juin. — Les ministres se sont réunis vendredi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

## ON DÉCOUVRE AU MAROC LES RUINES D'UNE VILLE ROMAINE

Les ruines d'une ville romaine du premier ou deuxième siècle ont été mises à jour au Maroc, à Thamuda, sur la rive gauche de l'Oued Sebou, à 13 kilomètres de Port-Lyautey. Les fouilles s'y poursuivent activement sous la conduite de l'archéologue M. Armand Ruhmann.



(W.W.P.)  
Parmi les objets exhumés, voici un plat de grès (reconstitué), finement orné de bas-reliefs représentant des scènes romaines gauloises, du premier ou deuxième siècle, qui existaient alors près de Viehy.

## Le Congrès américain s'ajourne après avoir voté le programme du président Roosevelt

Washington, 16 juin. — L'ajournement du Congrès a mis un terme à une des sessions les plus chargées de l'histoire parlementaire américaine. Pendant que le Sénat terminait le débat sur le compromis relatif aux allocations aux anciens combattants, une demi-douzaine de mesures législatives ont été renvoyées à la Maison Blanche, aux fins de promulgation, à savoir: les lois sur la réorganisation des chemins de fer, sur le contrôle de l'industrie et le crédit de 3.300 millions de dollars prévus pour l'exécution des travaux publics; sur la réforme bancaire et la protection des dépôts en banque.  
Voici les autres mesures importantes du programme que M. Roosevelt a fait voter pendant la session qui vient de se terminer et qui a duré trois mois:  
La législation d'urgence concernant les banques et la théorisation de l'or; les pouvoirs accordés au président pour décréter l'inflation; l'abrogation de la clause O dans les contrats; la compression du budget des dépenses fédérales; l'aide aux fermiers; la mise en valeur de la vallée du Muscle Shoals; la nouvelle législation sur la fabrication et la vente de la bière; l'aide aux Compagnies d'assurances; l'aide aux municipalités; l'aménagement de camps de travailleurs; ann de remède au chômage; l'exercice de pouvoirs au président, concernant la proclamation de l'embargo sur les exportations d'armes.

## L'acte de banditisme d'Haspres avait été simulé

Nous avons relaté, hier, l'acte de banditisme commis à Haspres, jeudi matin.  
Une cabaretière, Mlle Parture, avait été découverte chez elle, à demi étranglée par un veston dont son agresseur lui avait serré les manches autour du cou.  
Elle avait donné à la police le signalement du bandit qui, disait-elle, l'avait attaquée.  
Mais certaines de ses déclarations avaient paru suspectes aux enquêteurs, notamment l'enlèvement des manches de l'habit de Mlle Parture, que le malfaiteur avait trouvés dans l'armoire.  
Après avoir été longuement « épié » par le capitaine de gendarmerie l'erreur, la cabaretière a avoué, vendredi matin, que l'acte de banditisme qu'elle avait relaté dans ses moindres détails n'avait jamais existé que dans son imagination.

## L'assassin de la cabaretière lilloise est-il à la prison de Tournai?

On sait que le mercredi 7 juin, une cabaretière lilloise Mlle Hélène Averlon (fait sauvagement assassinée chez elle, boulevard Bigo-Danel, par un individu venu pour cambrioler.  
Depuis ce jour la police lilloise est sur les dents et a procédé à de nombreuses vérifications d'identité et d'emploi du temps d'individus suspects. Cependant jusqu'à présent aucune piste sérieuse n'avait été suivie. Faut-il accorder plus d'importance à celle sur laquelle s'est lancée la police mobile et qui aboutit à Tournai?  
L'avenir le dira, mais jusqu'à présent rien ne prouve que le délinquant interrogé jeudi à la prison de Tournai, soit véritablement l'assassin de la malheureuse esbatière.

## L'INTERROGATOIRE A TOURNAI

Muni de ces premiers éléments qui couvraient le jour à de nombreuses hypothèses dignes d'être vérifiées, l'inspecteur de police mobile Gérard Lefebvre se rendit jeudi après-midi à Tournai et là, en présence de M. le Juge d'instruction Mauroy il interrogea le délinquant.  
Ce dernier aurait été très loquace pour l'emploi de son temps les jours qui précéderont et suivront le crime, mais il ne put fournir aucune explication plausible sur la façon dont il passa la journée du 7 juin.  
Faut-il en déduire que Kowalick est l'assassin qui étrangua la cabaretière de la rue Bigo-Danel? Ce serait sans doute aller vite en besogne, mais le moins qu'on puisse dire est qu'il est étrange de constater qu'il a perdu la mémoire de ce qu'il a fait le 7 juin.  
On se demande alors à quel mobile il obéit, s'il n'est pas le criminel, pour tirer l'emploi de son temps pendant la nuit tragique.  
Quoi qu'il en soit, l'instruction nationale de s'intéresser au délinquant de Tournai et son interrogatoire sera repris sous peu.  
**L'EXAMEN DES VETEMENTS SERA-T-IL RÉVÉLATEUR?**  
Par ailleurs, nous apprenons que le magistrat français a décidé de faire procéder à l'examen des effets de Kowalick.  
Peut-être alors aura-t-on une preuve décisive de la culpabilité ou de l'innocence du délinquant de Tournai.

## Une grande fête à la mosquée de Paris



Au restaurant de la Mosquée de Paris a eu lieu une grande fête arabe au profit d'œuvres indigènes. On voit ici Si KADDOUR BEN GHABRI, ministre plénipotentiaire du Maroc, s'entretenant avec LA MARÉCHALE LYAUTEY. (Mond. Ph. Fr.)

## Maurice Vanhuysse de Mouscron, accusé du meurtre de sa femme est condamné à dix ans de prison par la Cour d'assises de Bruges

Vendredi, la Cour d'assises de la Flandre occidentale a continué l'examen de l'affaire de la rue Edouard-Ansele, à Mouscron, dans laquelle Maurice Vanhuysse est accusé de meurtre de sa femme, Gabrielle Hoet.  
La matinée était réservée à l'audition des témoins.  
M. Spilliaert, commissaire spécial de la police judiciaire, fait le récit des constatations qu'il a faites. Il a relevé des traces de sang au 1<sup>er</sup> étage de la maison occupée par Vanhuysse.  
De nombreux témoins défilent ensuite, dont le témoignage n'apporte aucune lumière.  
Le commandant de la brigade de gendarmerie de Moorslede déclare que Vanhuysse avait un mauvais caractère, et avait la réputation d'un mari tyrannique.  
La mère de la victime déclare que son beau-fils possédait un marteau de cordonnier qui n'a pas été retrouvé.  
Une controverse s'éleva alors sur le nombre des marteaux que possédait Vanhuysse. Ils étaient au nombre de cinq; quatre seulement furent retrouvés.  
Le père du prévenu fait l'éloge de la victime et de son mari, qui firent toujours bon ménage, dit-il.  
M. Dupont, commissaire adjoint de police à Mouscron, déclare que Vanhuysse, alors qu'il se trouvait enfermé au poste de police, proféra ces paroles:  
— Gabrielle, qu'ai-je fait, qu'ai-je fait? Un séminariste déclare avoir entendu Vanhuysse proférer des menaces à l'égard de sa femme; un autre affirme que celui-ci lui a montré un martinet avec lequel Vanhuysse la battait.  
Quatre témoins à décharge sont ensuite entendus.  
Vanhuysse pleure bruyamment, tandis que ceux-ci déposent en sa faveur.  
M. Vervaeke, premier substitut du procureur du Roi, prononce ensuite son réquisitoire.  
Il appuie sur le fait que toutes les déclarations qui ont été faites par Vanhuysse sont, d'après lui, une mise en scène et il demande une sévère application de la loi.  
M<sup>rs</sup> Vermout, du barreau de Courtrai et M<sup>rs</sup> Carton, du barreau de Bruges, défenseurs de l'accusé, plaident pour l'accusé et affirment son innocence.  
Le président demande alors à Vanhuysse s'il n'a rien à ajouter. L'accusé se lève et jure, devant Dieu et sur la tête de ses enfants, qu'il n'est pas le meurtrier de sa femme.  
Après une courte délibération du jury l'accusé est condamné à 10 ans de prison.

## Paris-Marseille-Alger en 37 heures

Alger, 16 juin. — Le paquebot Sindou, de la Compagnie générale transatlantique, ayant à bord les voyageurs venus de Paris par train spécial, a accosté ce matin, à 8 h. 30, à la gare maritime. Pour la première fois, le train Paris-Marseille-Alger avait été réuni.

## UNE MEXICAINE DE 128 ANS

LA BEYORA MARTINA DE LA ROCA, Santa Ana, en Californie. Elle se rappelle parfaitement tous les événements qui se sont déroulés au Mexique depuis plus d'un siècle.

## Les Allemands réclament leurs anciennes colonies

Londres, 16 juin. — Il se confirme que l'Allemagne aurait fait remettre à la Commission économique de Londres un mémorandum en faveur du retour de ses colonies allemandes africaines au Reich.  
Le mémorandum propose aussi aux puissances qu'en charge l'Allemagne de rétablir les relations commerciales et industrielles.